

**Présentation orale devant le Conseil des Droits de l'homme**

**EPU de la France 4<sup>o</sup> cycle**

Magali Lafourcade

Secrétaire générale de la CNCDH

*29 septembre 2023*

Monsieur le Président,

La CNCDH souligne la qualité des échanges avec le Ministère des Affaires Etrangères mais regrette un recul dans l'appropriation par les autres ministères des enjeux de cet EPU. Elle note aussi que la France a accepté moins de recommandations qu'en 2018 et que le Parlement n'a toujours pas été associé à cet exercice.

.La CNCDH salue l'ambition de la diplomatie féministe de la France.

.Les progrès accomplis en faveur des droits des personnes LGBT sont manifestes.

.En revanche, elle déplore la faiblesse de la mobilisation politique en matière de lutte contre la traite des êtres humains, en dépit son statut de pays pionnier au sein de l'Alliance 8.7.

.Sur le plan des libertés fondamentales, elle note le recul de la liberté d'association et du droit de manifester. Elle déplore les obstacles à la venue officielle du

Rapporteur spécial sur le sujet. Elle regrette que les autorités soient toujours dans le déni des violences commises par les forces de l'ordre, et du racisme qui peut exister dans leur rang. Elle note également une fragilisation de la protection des journalistes.

.La protection des groupes à vulnérabilité particulière est très insuffisante. Par exemple, en dépit des 23 critères prohibés par la loi pénale, aucune condamnation pour discrimination n'a été recensée en 2020.

.La CNCDH déplore que la lutte contre la pauvreté soit aussi peu investie, alors qu'elle est en augmentation constante depuis 20 ans.. Elle note une véritable rupture d'égalité entre la métropole et certains Outre-mer, comme Mayotte.

.S'agissant des violences faites aux femmes, seuls 14% des plaintes pour viol donnent lieu à condamnation. Mais la France refuse d'inscrire la notion de consentement dans la loi.

.La CNCDH s'inquiète du durcissement de la politique migratoire, et a documenté les entraves à l'asile, et le harcèlement des défenseurs des migrants.

.Elle s'inquiète des représailles contre les défenseurs des droits, en particulier dans le contexte des activités d'entreprises, et du discours de dénigrement des défenseurs de l'environnement.

Monsieur le Président,

Les critiques récurrentes portées par les mécanismes des Nations unies sur la politique du handicap ne sont pas entendues. Nous encourageons la France à s'approprier l'approche fondée sur les droits humains, et mettre en œuvre la

Convention internationale sur les droits des personnes handicapées.

Je vous remercie.